

Pétition à la Chambre des communes

ATTENDU QUE :

- Plus de huit millions de personnes souffrent de maladies oculaires et que 1,2 million d'entre eux vivent avec une perte de vision ou la cécité;
- 75 % des cas de perte de vision peuvent être prévenus s'ils sont décelés et traités rapidement;
- Le gouvernement fédéral n'a jamais mis en place de cadre exhaustif en matière de soins publics de santé des yeux et que la structure actuelle a engendré d'énormes écarts en matière d'accès aux soins;
- Qu'une attention systématique à ce problème permettra d'améliorer la vie de millions de Canadiens;
- Qu'il faut établir un cadre de coordination approprié entre les gouvernements fédéral et provinciaux, augmenter les moyens, investir suffisamment dans les soins oculaires, rendre la santé oculaire plus abordable et inclusive, et accroître la sensibilisation à l'importance de la santé oculaire.

Nous, soussignés, citoyens et résidents du Canada, prions la Chambre des communes d'adopter sans délai le projet de loi C-284, Loi prevoyant l'élaboration d'une stratégie nationale sur les soins oculaires.

Signatures (Citoyens ou résidents du Canada) (Ne pas écrire en lettres moulées)	Adresses (ville, province, code postal (par exemple))*

* Il est à noter que toute forme d'adresse établissant clairement le lieu de résidence du signataire est acceptable.

** **NE PAS** éditer, modifier ou ajouter du contenu à cette pétition. Cela pourrait entraîner son rejet par le Parlement.

*** Veuillez renvoyer les pétitions signées par Postes Canada à l'adresse suivante ACO, 234, avenue Argyle, Ottawa, ON, K2P 1B9